



**TOULOUSE METROPOLE
BADMINTON CLUB**

54, Rue des Sept Troubadours
2ème étage - Bureau 214
31000 TOULOUSE

Téléphone
06.23.05.81.18

E-mail

Contact@badminton-tmbc.com

Site web

www.badminton-tmbc.com

Association déclarée.
Affiliée à la FFBAD sous le
numéro OCCL.31.14.135

N° SIRET Code APE
811 737 162 00016 9312Z

**Association agréée par le
Ministère Jeunesse et Sports**



BANQUE ET ASSURANCES



PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 20 JUIN 2018 – TOULOUSE BUSINESS SCHOOL

Après la signature de la feuille d'émargement et le décompte des membres présents ou représentés, le Secrétaire de Séance déclare que le quorum est atteint.

La séance débute à 19 heures.

Le Président remercie les membres présents, ainsi que Sidali ZEROUROU, représentant de TBS au sein du TMBC. Le Président remercie également l'établissement pour accueillir l'Assemblée Générale.

Puis le premier ordre du jour est abordé : l'approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 12 mai 2017.

1- Approbation du procès-verbal du 12 mai 2017

Un membre de l'Assemblée Générale a une question au sujet de l'organisation d'un tournoi interne. Selon lui il y a une mauvaise communication autour de ce projet, lui-même ayant découvert ce projet à la lecture du procès-verbal.

Le Président rappelle sa position autour de ce sujet, il n'est pas contre ce projet, mais il faut néanmoins avoir une quinzaine de bénévoles motivés. Il faudrait peut-être afin d'informer un maximum d'adhérent communiquer par mail.

Le Président rappelle en outre que la mission de communication n'est pas dévolue uniquement au Bureau, mais à l'ensemble des membres du Conseil d'Administration.

Le procès-verbal est adopté à 68 voix et 2 abstentions.

2- Rapport moral

Le Président résume ensuite l'année qui vient de s'écouler. La mairie ferme de nombreuses installations pour des raisons de restrictions budgétaires. Un nouveau directeur des sports a été nommé, des agents ont reçu leur mutation, ce qui annonce de vastes changements dans la politique sportive municipale.

On a informé le club de manière non officielle, que le site des Argoulets serait fermé à partir de 18 heures à partir du 05 juillet, pour les clubs sportifs comme pour les particuliers. Cette fermeture serait définitive.

Pour contrebalancer ces nouvelles, le proviseur du lycée Déodat de Séverac a accordé pour l'année prochaine 3 soirées par semaine, hors vacances scolaires. Le club disposerait des terrains le lundi de 19h30 à 21h, le mardi de 20h à 22h et le vendredi de 20h à 22h également. Cette proposition est mieux que celle que club a pu disposer tout au long de cette année puisqu'il obtient une soirée supplémentaire dans des infrastructures de qualité. Le Président rappelle qu'à Déodat, il y a 9 terrains de badminton, isolés et en terraflex, ce qui n'est pas le cas des Argoulets.

Le Président remercie chaleureusement Le Proviseur de Déodat de Séverac qui n'est absolument pas tenu de faire ce geste envers le club.

Les attributions à Léo Lagrange seront conservées à réouverture du site à partir du 05 octobre 2018.

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 20 JUIN 2018
Salle 2^{ème} étage – Complexe Léo Lagrange à Toulouse



TOULOUSE METROPOLE BADMINTON CLUB

54, Rue des Sept Troubadours
2ème étage - Bureau 214
31000 TOULOUSE

Téléphone
06.23.05.81.18

E-mail

Contact@badminton-tmbc.com

Site web

www.badminton-tmbc.com

Association déclarée.
Affiliée à la FFBAD sous le
numéro OCCL.31.14.135

N° SIRET Code APE
811 737 162 00016 9312Z

Association agréée par le
Ministère Jeunesse et Sports



BANQUE ET ASSURANCES



PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 20 JUIN 2018 – TOULOUSE BUSINESS SCHOOL

Une demande pour les installations municipales a été effectuée, le club est en attente de la réponse. Il s'agit bien entendu d'augmenter le nombre de demandes afin d'en espérer un nombre plus important que la saison passée.

Sur le plan des licenciés, cette année a été marquée par une augmentation de 50%, soit une augmentation de 78 licenciés. Cela est dû à une excellente mobilisation lors des portes ouvertes. Il faut d'ailleurs commencer à y réfléchir, afin de cibler au mieux la date et le lieu.

Le tournoi de Noël a été comme tous les ans un moment de partage et de convivialité entre les familles et le club, c'est un moment phare de la saison et le bureau souhaite que cet événement continue de se reproduire.

Le rapport moral est adopté à l'unanimité, soit 70 voix.

3- Rapport sportif

Le Président dresse ensuite un tour d'horizon de cette saison sportive.

Le Président remercie d'abord l'ensemble des joueurs du club, compétiteurs ou non, et félicite plus chaleureusement les joueurs des équipes 1 et 2 d'interclubs. Le club est en effet performant et cela est dû aux joueurs, et cela est évidemment très gratifiant pour le Président et son staff de direction qui s'associe à lui pour remercier les joueurs pour cette saison sportive.

Le club compte en outre son premier joueur classé en Nationale, Aymeric CANTIN qui permet ainsi de faire davantage briller les couleurs du TMBC. À lui désormais de défendre son rang au plus haut niveau.

Puis le Président remercie nommément les joueurs suivants :

- Valerie PONS,
- Constance CAUSSIEU-PRATDESSUS,
- Eugénie CLEMENT,
- Inès APAT,
- Chloé JELINEK,
- Justine FAUCHE,
- Roseline DEFLASSIEUX,
- Emeline BOULET,
- Quentin BOUCHERIE,
- Guillaume ORIGANO,

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 20 JUIN 2018
Salle 2^{ème} étage – Complexe Léo Lagrange à Toulouse



**TOULOUSE METROPOLE
BADMINTON CLUB**

54, Rue des Sept Troubadours
2ème étage - Bureau 214
31000 TOULOUSE

Téléphone
06.23.05.81.18

E-mail

Contact@badminton-tmbc.com

Site web

www.badminton-tmbc.com

Association déclarée.
Affiliée à la FFBAD sous le
numéro OCCL.31.14.135

N° SIRET Code APE
811 737 162 00016 9312Z

Association agréée par le
Ministère Jeunesse et Sports



BANQUE ET ASSURANCES



PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 20 JUIN 2018 – TOULOUSE BUSINESS SCHOOL

- Julien de SEABRA,
- Maxime FITAN,
- Christophe MARCADET,
- Florent MERCIER,
- Jean LE POCHAT
- Christophe JIANG
- Amélie CANTIN
- Aymeric CANTIN

Le Président présente ses excuses s'il a oublié des membres du club ayant participé à des compétitions, puisqu'ils ont été très nombreux cette saison, avec 53 effectués sur la saison 2017-2018.

Le Bureau s'associe au Président et remercie l'ensemble des participants aux compétitions.

4- Rapport financier

Rapport financier de l'année 2017.

Le Trésorier Général présente l'exercice 2017, qui sera donc le dernier exercice sur une année civile puisque la clôture au 31 juillet a été adoptée lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire.

Cette année la présentation se fait de façon beaucoup plus professionnelle, puisque le Trésorier Général a réalisé un exercice en créance-dette, avec un compte de résultat et un bilan. Cela a été plus long que prévu et le Trésorier Général s'en excuse, mais il s'agit d'un travail conséquent et d'une avancée importante dans la comptabilité du club. Les immobilisations ont notamment été réintégrées dans la comptabilité.

Le résultat de l'exercice 2017 est positif, avec notamment des postes comme les cotisations représentant 35 261€. Les ventes de volants, raquettes et textiles représentent 1 121€.

Au niveau des dépenses, un des postes les plus conséquents reste le reversement du timbre fédéral pour un montant de 16 230 euros à la Fédération Française de Badminton. Les frais de tournoi sont également un des postes majeurs, pour 6 000 euros, tout comme les achats auprès des équipementiers sportifs.

Puis le Trésorier Général présente l'ensemble du compte de résultat et détaille le bilan.

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 20 JUIN 2018
Salle 2^{ème} étage – Complexe Léo Lagrange à Toulouse



**TOULOUSE METROPOLE
BADMINTON CLUB**

54, Rue des Sept Troubadours
2ème étage - Bureau 214
31000 TOULOUSE

Téléphone
06.23.05.81.18

E-mail

Contact@badminton-tmbc.com

Site web

www.badminton-tmbc.com

Association déclarée.
Affiliée à la FFBAD sous le
numéro OCCL31.14.135

N° SIRET Code APE
811 737 162 00016 9312Z

Association agréée par le
Ministère Jeunesse et Sports



BANQUE ET ASSURANCES



PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 20 JUIN 2018 – TOULOUSE BUSINESS SCHOOL

Le Trésorier Général adjoint répond ensuite aux différentes questions des membres présents et représentés. Les minutes ne seront pas rapportées. Après épuisement des questions, le rapport financier est soumis au vote.

Le rapport financier est adopté avec 54 voix en faveur, 2 abstentions, et 14 oppositions.

5- Prévisionnel financier pour la saison 2018/2019

Prévisionnel de la saison 2018/2019.

De manière analogue le Trésorier Général Adjoint présente le budget prévisionnel de la saison prochaine. Le Trésorier Général Adjoint détaille le budget prévisionnel aux membres de l'Assemblée Générale et répond aux questions de ces derniers. Les minutes ne seront pas rapportées.

Après épuisement des questions, le prévisionnel pour la saison 2018/2019 est soumis au vote.

Le prévisionnel est adopté avec 56 voix en faveur, et 14 oppositions

6- Projet de développement : Ferdinand LASSALLE

Le Président présente un projet de développement qui pourrait voir le jour Boulevard de Suisse. Il y aurait 13 terrains de badminton dans cette nouvelle infrastructure, dont 9 dédiés au TMBC et 4 dédiés à différentes écoles. Les installations seraient ouvertes de 7h à 23h.

Le projet est prévu pour le mois de septembre si tout se réalise comme attendu. Néanmoins c'est un projet long et difficile, et il faut attendre le retour de toutes les contreparties notamment celle de l'école de commerce (Toulouse Business School) qui serait le partenaire majeur de ce projet.

Le Président annonce aux membres de l'Assemblée Générale qu'il reviendra vers eux dès qu'il aura de nouveaux éléments en sa possession.

7- Droit d'adhésion à l'association gérant les futures installations

Ce point étant corrélé au point précédent, il est écarté temporairement et le Président reviendra vers les membres en temps voulu.

8- Montant de la cotisation à compter d'août 2018

Le Président reconnaît que la saison fut difficile, et c'est pourquoi il défend une position de non augmentation du prix des licences.

Le Trésorier Général et le Trésorier Général Adjoint ont marqué leur désaccord notamment lors des Conseils d'Administration. Néanmoins le Président assume sa décision qui est selon lui « la plus honnête possible ».

Le Conseil d'Administration du club statuera sur le prix des licences de mi-saison, à partir de janvier 2019.



**TOULOUSE METROPOLE
BADMINTON CLUB**

54, Rue des Sept Troubadours
2ème étage - Bureau 214
31000 TOULOUSE

Téléphone

06.23.05.81.18

E-mail

Contact@badminton-tmbc.com

Site web

www.badminton-tmbc.com

Association déclarée.

Affiliée à la FFBAD sous le
numéro OCCL.31.14.135

N° SIRET Code APE
811 737 162 00016 9312Z

**Association agréée par le
Ministère Jeunesse et Sports**



BANQUE ET ASSURANCES



PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 20 JUIN 2018 – TOULOUSE BUSINESS SCHOOL

La résolution est soumise au vote, et est adoptée avec 46 voix en faveur et 24 oppositions.

9- Candidature au poste d'administrateur

L'Assemblée Générale a reçu deux candidatures, celle de Monsieur HERBIN Stéphane, capitaine de l'équipe d'ICD 1, et celle de Monsieur LACRUX Nicolas, administrateur coopté et Trésorier Général Adjoint depuis mars 2017.

Les deux candidats se présentent devant l'Assemblée Générale.

Les minutes de présentation ainsi que les questions posées aux candidats ne seront pas rapportées.

Monsieur LACRUX Nicolas annonce en outre son intention de postuler en tant que Secrétaire Général, suite à la démission de Monsieur GARNIER Florent en avril 2017.

Les deux candidats sont adoptés à l'unanimité des membres présents et représentés, soit 70 voix.

Est mis en annexe 1 du présent procès-verbal la nouvelle composition du Bureau du TMBC.

Est mis en annexe 2 du présent procès-verbal la procuration bancaire, document listant les membres de l'association autorisés à effectuer tous les actes d'administration et de gestion nécessaires au fonctionnement des comptes bancaires de l'Association Toulouse Métropole Badminton Club.

Les deux annexes sont adoptées à l'unanimité, soit 70 voix, après lecture desdits documents à l'Assemblée Générale.

10- Démission du poste d'administrateur

Le Président prend note des démissions de Madame PONS Valérie et de Monsieur DE SEABRA Julien du Conseil d'Administration.

Messieurs BOUCHERIE Quentin et ORIGANO Guillaume démissionnent également du Conseil d'Administration et remettent leur démission au Président.

Le Président réappelle les adhérents à ne pas hésiter à présenter leurs candidatures s'ils souhaitent s'impliquer davantage dans la vie administrative du club.

11- Questions diverses

Un membre de l'Assemblée Générale demande si entre la réduction des créneaux envisagés et l'augmentation souhaitée du nombre de licenciés, il n'existe pas un risque de sur-fréquentation.

Le Président répond que généralement au badminton le premier trimestre est toujours très animé avec beaucoup de joueurs, puis qu'au fil de la saison cela diminue de façon importante. Il n'y a donc pas selon lui de risque de surpopulation sur la durée.

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 20 JUIN 2018
Salle 2^{ème} étage – Complexe Léo Lagrange à Toulouse



**TOULOUSE METROPOLE
BADMINTON CLUB**

54, Rue des Sept Troubadours
2ème étage - Bureau 214
31000 TOULOUSE

Téléphone
06.23.05.81.18

E-mail

Contact@badminton-tmbc.com

Site web

www.badminton-tmbc.com

Association déclarée.
Affiliée à la FFBAD sous le
numéro OCCL.31.14.135

N° SIRET Code APE
811 737 162 00016 9312Z

Association agréée par le
Ministère Jeunesse et Sports



PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 20 JUIN 2018 – TOULOUSE BUSINESS SCHOOL

Le Président remercie les membres qui ont fait le déplacement pour cette Assemblée Générale et se tient à la disposition des membres.

L'ordre du jour étant épuisé, et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 20h37.

Pour la Présidence	Pour le Secrétariat Général

De tout ce que dessus, a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par le Président, et le rédacteur du procès-verbal : le Trésorier Général Adjoint.